

Rentrée scolaire 2024-2025

La rentrée des élèves s'effectuera le lundi 2 septembre 2024 de la façon suivante :

Accueil des élèves, distribution des livres, des emplois du temps et de divers documents

Classe de 3^{ème} : lundi 2 septembre 2024 de 9h00 à 11h30

PAS DE CANTINE LE LUNDI 2 SEPTEMBRE 2024

Classe de 4^{ème} : lundi 2 septembre 2024 de 10h00 à 12h30

PAS DE CANTINE LE LUNDI 2 SEPTEMBRE 2024

Classe de 5^{ème} : lundi 2 septembre 2024 de 13h30 à 16h00

PAS DE CANTINE LE LUNDI 2 SEPTEMBRE 2024

**Début des cours (pour toutes les classes)
Dès le mercredi 04 septembre 2024 (selon l'emploi du temps)**

La demi-pension ouvrira pour tous les élèves demi-pensionnaires le :

Mercredi 04 septembre 2024.

Dès le vendredi 06 septembre 2024, tous les élèves devront avoir le carnet signé et le régime de sortie renseigné.

Attention, si ce n'est pas le cas, l'élève restera au collège, jusqu'à 16h30 ou 17h30, selon l'emploi du temps.

Dès le lundi 9 septembre 2024, tous les élèves devront avoir la photo sur le carnet.

Attention, si ce n'est pas le cas, l'élève restera au collège jusqu'à 16h30 ou 17h30, selon l'emploi du temps.

Rentrée scolaire 6^{ème} 2024-2025

La rentrée des élèves s'effectuera le mardi 3 septembre 2024 de la façon suivante :

9h00 : Accueil des élèves dans la cour, distribution des livres, des emplois du temps et de divers documents.

9h15 : Accueil des parents d'élèves en salle de permanence, « café des Parents », répondre aux questions, présentation des associations du territoire.

11h30 : Repas pour les demi-pensionnaires au self, les externes sortent.

13h30 : Rentrée en musique.

14h30 : Présentation des activités sportives, de l'Association Sportive.

15h30 : Sortie des élèves.

Mercredi 04 septembre 2024 : Début des cours selon l'emploi du temps

Dès le vendredi 06 septembre 2024, tous les élèves devront avoir le carnet signé et le régime de sortie renseigné.

Attention, si ce n'est pas le cas, l'élève restera au collège, jusqu'à 16h30 ou 17h30, selon l'emploi du temps.

Dès le lundi 9 septembre 2024, tous les élèves devront avoir la photo sur le carnet.

Attention, si ce n'est pas le cas, l'élève restera au collège jusqu'à 16h30 ou 17h30, selon l'emploi du temps.